

# LE FAIT DU JOUR

## Vol de masques chirurgicaux au CHUL

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

QUATRE agents de santé en service au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) viennent d'être suspendus de leurs fonctions, a annoncé lundi Guy Patrick Obiang, lors de sa conférence de presse quotidienne. Il leur est reproché d'avoir volé des masques chirurgicaux au préjudice de l'établissement de santé dans lequel ils travaillent. Ces agents ont dérobé lesdits masques chirurgicaux pour les revendre et, bien évidemment, en tirer profit. "Le directeur général du CHUL va saisir le parquet pour qu'une enquête soit ouverte, afin d'identifier le réseau et les receleurs", a annoncé le porte-parole du Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus. Alors que sous d'autres cieux, certains hôpitaux sont au bord de la rupture de stocks,

et que les personnels soignants en sont privés, les masques chirurgicaux sont devenus un produit précieux en cette période de crise marquée par l'infection à Covid-19. Dans sa déclaration du 20 mars dernier, le ministre d'Etat en charge de l'Intérieur, Lambert Noël Matha, mettait en garde "les contrevenants aux différentes mesures édictées par le gouvernement" en précisant

«Le directeur général du CHUL va saisir le parquet pour qu'une enquête soit ouverte, afin d'identifier le réseau et les receleurs»

que "toutes entraves à ces mesures étaient constitutives du délit de mise en danger d'autrui, conformément à l'article 384 du Code de procédure pénale, et expose son auteur à des poursuites judiciaires". Dans un cli-



Photo: Wilfried MBINAH/ L'Union

mat où toutes officines de pharmacies et hôpitaux du pays sont dans l'attente de livraisons de ces équipements vitaux pour la bonne continuité des soins, cet acte odieux mérite d'être puni pour que la sanction fasse école auprès d'autres agents

à qui viendraient à l'idée de commettre des indélicatesses de cette nature.

La pratique se développe également ailleurs. Cas de la France où un interne, âgé de 28 ans, a été condamné la semaine dernière par le tribunal correctionnel de Montpel-

lier à quatre mois de prison ferme, sans mandat de dépôt, pour le vol et la revente de masques chirurgicaux. L'on apprend que près de "40.000 masques chirurgicaux" stockés au centre spatial guyanais (CSG) de Kourou, en Guyane, ont également été volés.

## Le dossier du patient de l'HIAA entre les mains de la justice

Rydy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

APRES le farceur de Bitam, écroué pour "propagation et diffusion de fausses nouvelles tendant à troubler l'ordre public", via le numéro vert 1410, le procureur de Libreville a désormais un dossier similaire. Il s'agit d'une vidéo d'un compatriote devenue virale sur les réseaux sociaux depuis dimanche dernier. Et il y avait de quoi en effet : l'homme se faisant passer pour un cas positif au Coronavirus, allant même jusqu'à attester de la présence d'une marée humaine de cas positifs à l'infection à Covid-19 à l'Hôpital d'instruction des armées d'Akanda (HIAA). Un canular, finalement ! C'est du moins ce qu'a indiqué le porte-parole du Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus, Dr Guy Patrick Obiang, lors de sa traditionnelle conférence de presse ce même dimanche. Tout comme l'équipe de riposte, "nous nous interrogeons sur les motivations réelles de ce compatriote

qui a créé une psychose nationale et un doute sur les données officielles du Covid-19 dans notre pays". Selon le Dr Guy-Patrick Obiang, ce compatriote "a été admis à l'Hôpital d'instruction des armées d'Akanda (HIAA) le 18 mars 2020, pour suspicion d'une contamination au Covid-19. A son entrée, son examen clinique était normal, de même que le bilan biologique. Le test du Covid-19 s'est révélé négatif. Au regard de son bon état de santé, il a été transféré au Re-Ndama pour mise en quarantaine. Durant cette période, il s'est plaint de fièvre avec une température normale, puis d'étouffement avec un examen pulmonaire normal. Un deuxième bilan biologique a été réalisé, et toujours normal".

Quelles sont les véritables intentions de ce compatriote ? "Tous les trois bâtiments de l'HIAA sont pleins à craquer. Ils ont dû me mettre dans une salle, en attendant qu'une chambre se libère", décrivait-il dans sa vidéo. À ce propos, Dr Guy Patrick Obiang rassure : "L'HIAA a été entièrement réquisitionné pour la prise en charge du Covid-19. Sur une capacité litière de cent quatre (104) lits, seuls dix-sept (17) sont occupés. Sur les dix-sept (17)

patients, il y a cinq (5) cas confirmés, deux (2) personnes testées négatives au Covid-19 et dix (10) en attente des résultats".

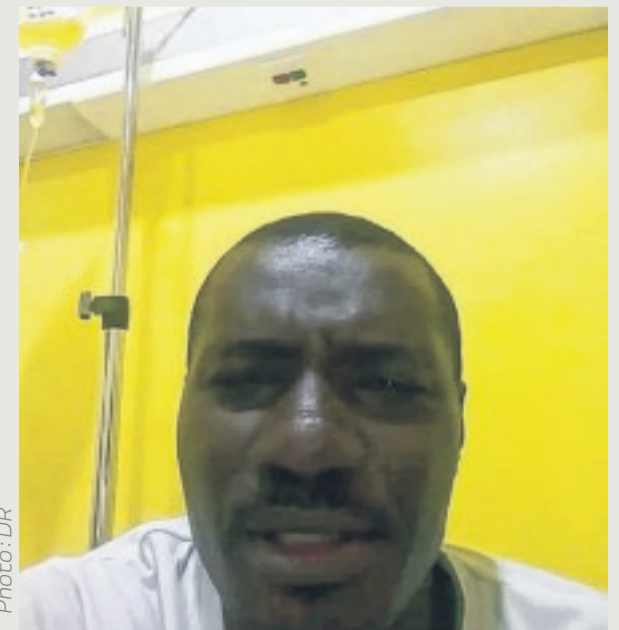


Photo: DR